

**Présents :** Jean-Louis POLETTI – Sylvie GUISET - Bruno DEGENETAIS- Antonio DIONISIO - Valérie BRESSAND - David CHAUMEIL- Claire D'AGOSTINO – Bruno GIRARD - Philippe MARCE - Jean-Yves DE MONTGOLFIER - Catherine MOLARD- Jocelyne MOULIN- Frédéric SEGUIN

**Secrétaire de séance :** David CHAUMEIL

Séance ouverte à 19h30

**Ordre du jour :**

- Avis sur la passation de la gestion de l'assainissement collectif de la commune à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
- Horaires de l'école 2018-2019
- Motion de soutien - collectif RD1086
- Vote des comptes administratifs 2017
- Vote des comptes de gestion 2017

**Avis sur la passation de la gestion de l'assainissement collectif de la commune à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien**

Monsieur le Maire explique aux Conseillers que La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait que le transfert des compétences « eau et assainissement » vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération, serait obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La proposition de loi Ferrand sur le transfert des compétences eau et assainissement a été adoptée par l'Assemblée nationale le 31 janvier 2018. Elle donne la possibilité de prolonger le délai de passation au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les communes du Pilat Rhodanien doivent se prononcer sur la date de transfert de cette compétence à la Communauté de communes.

Une minorité de blocage pourrait s'opposer au transfert de cette compétence prévu en 2020, dès lors qu'elle représente le quart des communes membres de la communauté de communes du Pilat Rhodanien, représentant au moins 20 % de sa population.

Après concertation, le Conseil municipal à l'unanimité donne un avis positif à la passation de la compétence eau et assainissement à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien dès janvier 2020.

**Horaires de l'école 2018-2019**

Le conseil municipal a décidé lors du dernier Conseil municipal de mettre fin au temps préscolaire.

Il convient de revoir les horaires des écoles pour la rentrée 2018-2019. L'organisation mise en place sera la suivante :

### **Ecole élémentaire de Saint Michel sur Rhône**

Lundi – mardi - jeudi – vendredi : 8h35 -11h35 et 13h30-16h30

### **Ecole maternelle de Vérin**

Lundi – mardi - jeudi – vendredi : 8h45-11h45 et 13h15-16h15

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les nouveaux horaires.

### **Motion de soutien - collectif RD1086**

Suite à l'accident mortel de la jeune Andréa à Vérin peu avant les vacances de Toussaint sur la Route départementale 1086, un collectif composé d'habitants des communes de Vérin et de St Michel sur Rhône s'est constitué.

Après avoir reçu le Collectif Sécurité RD1086 qui a clairement présenté son action à savoir :

La lutte pour la mise en place de mesures nécessaires à la sécurisation des utilisateurs de la RD1086 au niveau des communes de Saint Michel sur Rhône et Vérin.

Le collectif demande au conseil municipal de passer en délibération son engagement et son soutien. Toutes les actions menées seront présentées. Les conclusions faites par ledit conseil seront prises en considération. Le collectif s'engage à assurer la légalité de ses actions et à demander les autorisations nécessaires pour toutes les actions engagées.

Le conseil municipal s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnablement nécessaires pour appuyer le collectif dans ses démarches.

12 pour 1 Abstention

### **Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2017**

#### **Approbation des comptes de gestion 2016 Commune et Assainissement**

Considérant que les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe Assainissement dressés par Monsieur le Trésorier au titre de l'exercice 2017 sont concordants avec les comptes des deux Comptes administratifs de la commune le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE Approuve les comptes de gestion et les comptes administratifs

**Pour le budget principal**, le résultat présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de 7 054.34 €

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de 77 614.81 €

**Pour le budget assainissement**, le résultat présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de 1 579.44 €

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de 13 879.34 €

## **Divers**

### **Présentation des commissions de la communauté de Communes du Pilat rhodanien**

## **Agenda**

- **Opération Pilat propre le 24 mars 2018 de 9h à 12h**

Nettoyage du contre canal - départ zone des Bretteaux et nettoyage du plateau - départ parking de la mairie

Cette matinée sera clôturée par un apéritif à la bibliothèque de Saint Michel sur Rhône qui lancera pour la seconde année sa grainothèque.

- **Prochain conseil municipal le 10 avril 2018 à 19h30**

**L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h10**